

Dubois, Jacques. 1978. *L'institution de la littérature, introduction à une sociologie*. Bruxelles, Bernand Natnan/Éditions Labor « Dossiers media », 188 p.

Bernard Andrès

Volume 5, Number 2, Winter 1980

Yves Thériault

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200222ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200222ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Andrès, B. (1980). Review of [Dubois, Jacques. 1978. *L'institution de la littérature, introduction à une sociologie*. Bruxelles, Bernand Natnan/Éditions Labor « Dossiers media », 188 p.] *Voix et Images*, 5(2), 417–419.
<https://doi.org/10.7202/200222ar>

L'Institution de la littérature, Introduction à une sociologie

de Jacques Dubois

Bruxelles 1978,

Bernard Natnan/Éditions Labor «Dossiers media», 188 p.

La sociologie des faits littéraires s'est traditionnellement posé le problème des relations entre, d'une part les productions textuelles et leurs auteurs, de l'autre leurs conditions d'émergence (socio-culturelles, économiques, politiques, idéologiques, etc...). Selon l'approche plus ou moins affinée, on établit une relation entre les deux ensembles, allant du déterminisme le plus simpliste, au rapport d'homologie entre structures littéraires et structures mentales. Dans son étude sur *L'Institution de la littérature*, Jacques Dubois retrace le cheminement de ces études en remarquant que la plupart d'entre elles envisagent *parallèlement* les deux séries de phénomènes, sans se donner la peine de situer le lien précis du fameux rapport. Quelle est l'instance qui en dernier ressort, légitime et consacre le texte, organise sa relation au monde ? Pourquoi le problème de ce qui *institue* la littérature est-il négligé, déplacé ou évacué de la réflexion sociologique ? Jacques Dubois s'interroge sur cette occultation.

Remontant aux travaux de Sartre en 1948 et de Barthes en 1953, Dubois les met en perspective avec ceux plus récents de Bourdieu, Althusser, Macherey, Renée et Étienne Balibar. C'est ainsi qu'il ébauche (dans un livre à fonction surtout pédagogique, nous le verrons), une théorie de l'écriture littéraire fondée sur ce qui l'institue comme telle. Pas à pas, il reconstruit (et reconstruit au besoin) la réflexion marxiste sur la littérature et l'idéologie, telle qu'elle s'est développée en France depuis une trentaine d'années et renouvelée plus récemment avec les recherches en analyse du discours et en sémiotique littéraire.

Chez Sartre, à qui il reproche d'idéaliser quelque peu la liberté d'action de l'écrivain, Dubois dégage l'idée d'un repli de la sphère littéraire sur elle-même, accompagné au XIX^e de la constitution d'une nouvelle «cléricature», celle des littérateurs (s) écrivant et (se) lisant en cercle fermé. De Barthes, Dubois retient «cet ordre des signes, par quoi l'écrivain moderne et bourgeois manifeste son appartenance à la littérature instituée». En axant son analyse sur les caractéristiques historiques du discours littéraire, l'auteur du *Dégré zéro* ramène le problème de l'institution au seul lieu convenable : celui des pratiques symboliques (l'institution n'est pas seulement l'appareil matériel de

rites, de règles et de codes auquel le ramènerait un sociologisme vulgaire). C'est donc à Bourdieu que le chercheur belge emprunte les concepts de production et de consommation de « biens symboliques ». Deux sphères de production délimitent le marché de ces biens : celle, restreinte, de la littérature cultivée « où s'élabore le code littéraire dominant et où la revendication est essentiellement d'ordre esthétique », et une sphère de production de masse « où prévaut la loi économique ». De l'interaction nécessaire entre ces deux niveaux se dégagent les profils des écrivains, selon qu'ils adoptent telle ou telle pratique, épousent tels codes, ou, comme Zola, ont l'adresse voulue pour participer des deux sphères. Dans cette optique, la succession des écoles, la contestation cyclique des normes antérieures, deviennent la condition *sine qua non* de la survie de l'Institution. Celle-ci n'existe qu'en se remettant en cause, ou plutôt en révisant perpétuellement ses normes (mais non le principe de son fonctionnement).

On le voit, l'étude de Dubois consiste avant tout en une synthèse habile et rigoureuse des principaux travaux publiés jusqu'en 1977 dans ce domaine. Le caractère pédagogique de *l'Institution de la littérature* ne fait aucun doute. Dubois indique explicitement dans l'Introduction qu'il s'adresse « à des étudiants avancés et à des jeunes chercheurs soucieux de s'initier à la sociologie littéraire »¹. Mais ce livre est aussi une invitation à « prolonger et approfondir » : la bibliographie en témoigne avec son choix d'études plus spécifiques portant sur des productions, des périodes ou des problématiques particulières. Enfin, le chapitre sur les littératures minoritaires (« productions diverses que l'institution exclut du champ de la légitimité ou qu'elle isole dans des positions marginales à l'intérieur de ce champ ») situe très brièvement le Québec dans la francophonie.

On pourra s'étonner de la perception qu'a Dubois d'une émergence « récente » de la littérature québécoise : ne s'agirait-il là encore que d'un fait d'institution ? Émergence récente pour qui ? Légitimée où ça ? Consacrée à Paris ? Ceci dit, on se rallie volontiers à son analyse schématique de la conjoncture économique et politique au pays. C'est que l'histoire de l'institution littéraire québécoise reste à (se) faire. Nul doute qu'un vaste champ d'étude s'ouvre à la recherche dans nos départements. Le cas du Québec comme celui de toutes les littératures nationales américaines reste bien à part en regard des institutions européennes². Dès les premiers textes du Régime français, l'écriture ici a toujours pris la tangente par rapport aux codes institués par la métropole (en raison même de l'éloignement des appareils d'état, des différences d'infrastructure socio-économique et de relations de classes spécifiques). Jusqu'à un passé très récent, l'institution parisienne (et québécoise à mesure que se sont ici développées les instances de légitimation critiques et universitaires — longtemps calquées sur la France), s'est plu à voir dans cette distance ou cette désinvolture vis-à-vis du Code, une « faiblesse » ou un « retard » de cette littérature « régionale ». Le point de vue restait (reste ?) en cela des plus « institutionnels »³.

Quoi qu'il en soit, pour confirmer l'intuition de Dubois et l'ancrer sous nos latitudes, reconnaissons que si la légitimation des lettres québécoises

passé de moins en moins depuis une quinzaine d'années par la migration des écrivains à Paris, la raison en est bien le développement local d'un embryon d'institution québécoise : émergence et consolidation d'instances critiques (revues, radio, presse), et universitaires (programmes d'études québécoises). Ne se dessine-t-il pas déjà un champ/clan institué des Lettres québécoises, avec ses classiques, ses vedettes, ses « sociétés d'admiration mutuelle » (Dubois)... et ses inévitables proscrits ?

Pour conclure d'un peu plus haut sur l'ensemble du problème que soulève Dubois, il semble que la recherche universitaire puisse dès à présent se distinguer au Québec des orientations européennes, tout en s'inspirant de la vigueur méthodologique dont Dubois fait ici preuve. Sans négliger l'axe horizontal (est-ouest) dans l'établissement d'une problématique des rapports avec l'ex-métropole, l'avenir des études québécoises en sociologie de l'institution littéraire ne réside-t-il pas dans la perspective verticale (nord-sud) qui embrasserait l'ensemble des littératures nationales d'Amérique, toutes issues d'une rupture parfois déchirante d'avec la *mère-patrie* ?

•
•

Bernard ANDRÈS

-
1. C'est dans cet esprit qu'il faut prendre l'Annexe où Dubois « applique » sommairement sa méthode à des textes de Zola, Mallarmé et Beckett. L'explication se fait en quatre temps (je cite) :
 - « 1° des indications sur la vie et la carrière de l'écrivain, sur la situation du champ littéraire auquel il appartient, sur son émergence et celle de son groupe ;
 - 2° la citation d'un texte critique introduisant à l'auteur et à l'œuvre
 - 3° des fragments du texte analysé
 - 4° des éléments d'analyse interne ayant trait au genre, à la position d'énonciation, à la thématique sociale et à la thématique institutionnelle, à l'écriture ; ces éléments seront mis en rapport avec les données externes rassemblées au 1°.»
 2. Ce problème devrait être soulevé à l'occasion du Forum d'Ottawa sur les sociologies de la littérature (5-6-7 octobre 1979).
 3. Notons que Dubois y succombe lui-même en « casant » sous l'appellation plus ou moins contrôlée de « Littérature régionale » la production québécoise (p. 134-137) !...